





## Programme d'épargne collectif Demande de modification de l'employé

### Modalités d'utilisation relatives à la livraison électronique

En fournissant votre adresse courriel, vous acceptez les modalités suivantes :

- Vous recevrez les documents par voie électronique, par l'entremise de « Mon compte », le portail en ligne d'AGF.com destiné aux investisseurs (« Mon compte »).
- Vous donnez votre accord pour le compte que vous ouvrez au moyen du présent formulaire d'application, mais aussi pour tout autre compte AGF dont vous êtes actuellement titulaire ou que vous pourriez détenir à l'avenir.
- S'il s'agit d'un compte conjoint, tous les titulaires du compte déclarent et affirment ce qui suit :
  - Vous savez et vous reconnaissez que l'envoi des documents sur « Mon compte » et de l'avis à l'adresse courriel fournie tient lieu de livraison des documents à chaque titulaire du compte.
  - Si vous souhaitez recevoir des avis et avoir des accès distincts aux documents, chaque titulaire devra accepter personnellement la livraison électronique (veuillez inclure des lettres d'instructions distinctes pour chaque titulaire de compte) et s'inscrire séparément à « Mon compte ».
- Vous comprenez que les documents seront envoyés par l'entremise du portail « Mon compte » et que vous recevrez un avis par courriel vous indiquant que les documents sont prêts à être visionnés sur le portail.
- Pour tous les documents envoyés par l'entremise du portail « Mon compte », la date de livraison correspond au moment où le document a été publié sur « Mon compte », et non pas au moment où vous en prenez connaissance.
- Il vous incombe de :
  - Fournir une adresse courriel valide;
  - Disposer d'un accès Internet, de la version adéquate d'Adobe Acrobat Reader (les documents électroniques sont disponibles en format PDF seulement) et d'un navigateur Internet, afin de pouvoir accéder aux documents;
  - Vous inscrire au portail « Mon compte », afin d'accéder aux documents une fois que ceux-ci sont disponibles. Pour vous inscrire, veuillez visiter [creermoncompte.agf.com](http://creermoncompte.agf.com) ou communiquer avec AGF au 1-800-268-8583;
  - Récupérer, visionner et sauvegarder les documents dont vous avez accepté la livraison électronique, et de vérifier leur disponibilité.
- Chaque document sera mis à votre disposition par voie électronique sur « Mon compte », pendant les périodes indiquées ci-dessous, à partir de la date de livraison du document :
  - 40 mois pour les relevés de compte et les feuillets ou reçus d'impôt;
  - 6 mois pour les confirmations d'opérations;
  - 12 mois pour les avis réglementaires et autres avis.
- Les documents seront mis à votre disposition sur « Mon compte », tant que vous maintiendrez votre préférence pour la livraison électronique dans votre compte et que celui-ci demeurera actif.
- Vous comprenez que vous ne recevrez plus d'exemplaires papiers des documents par la poste. Toutefois, vous pouvez à tout moment retirer votre accord concernant la livraison électronique de l'un ou de l'ensemble des documents, ou vous pouvez demander d'en recevoir gratuitement un exemplaire papier par la poste. Pour cela, veuillez communiquer avec AGF.
- AGF se réserve le droit de vous envoyer des documents en format papier si nous sommes dans l'incapacité d'en effectuer la livraison électronique ou si nous jugeons ce mode d'envoi plus adéquat. Tout document en format papier vous sera envoyé à l'adresse postale associée à votre compte, c'est-à-dire la plus à jour que nous ayons dans nos dossiers.
- Vous vous engagez à fournir à AGF une adresse courriel correcte et à jour, et vous convenez d'avertir AGF immédiatement si cette adresse venait à changer.
- Vous comprenez que les communications par courriel ne sont ni sûres ni fiables et que l'avis par courriel pourrait ne pas vous parvenir en temps opportun, voire ne pas vous parvenir du tout.

X  
Signature de l'employé

| A | A | A | A | M | M | J | J |  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom du conseiller

\_\_\_\_\_  
Code du courtier / représentant

X  
Signature du conseiller